

Tour de France 2004 : programme de la manifestation et participation de la C.A.G.B.

Rapporteur : M. Jean-Yves PRALON, Vice-Président

AVIS			
Commission n°9		Bureau	
séance du 25/03/04	favorable	séance du 16/04/04	favorable

Inscription budgétaire	
Budget 2004	
Dépenses de fonctionnement	
Chapitre 65	120 000 €
Chapitre 21	30 000 €
Chapitre 011	10 000 €

I. Organisation et partenariat

Une étape contre la montre aura lieu à Besançon le 24 juillet prochain, la veille de l'arrivée à Paris et après la traversée des Alpes.

La CAGB a souhaité s'associer à cette manifestation en lui donnant une dimension d'agglomération.

L'organisation de cette journée est pilotée par la Ville de Besançon qui a souhaité associer outre la CAGB, le Conseil Général et le Conseil Régional.

En accord avec la Sté du Tour de France, cette étape sera celle du Grand Besançon

Cette étape sera précédée d'un nombre important de manifestations cyclistes qui ont été préparées par un groupe de partenaires, présidé par M. Bontemps, M. Pralon, M. Depierre. Ce programme comporte 13 événements qui permettront de promouvoir le cyclisme sous toutes ses formes.

Parallèlement, une communication spécifique sera mise en place sous forme d'affiches, de dépliants, de kakémonos, etc...

De même à la Foire Comtoise, la CAGB et la ville de Besançon projettent d'organiser un stand pour promouvoir le cyclisme, le Tour de France et le Grand Besançon.

Les interventions à conduire portent sur l'organisation générale, la voirie, la sécurité, la communication, les relations publiques, le fleurissement, les animations, le transport, l'accueil, le tourisme. Pour chacun de ces thèmes, un groupe de travail a été constitué.

2. Budget

Parallèlement, un budget prévisionnel a été établi, il se décompose en 3 chapitres :

- L'investissement lié directement à l'étape : 571 300 €
 - L'investissement durable servant à l'étape : 33 000 €
 - La valorisation des moyens nécessaires mis à disposition : 101 000 €
- Le budget prévisionnel est de : 705 300 €

Pour la CAGB, cet événement constituerait le grand événement d'agglomération prévu au PPIF et au Contrat d'Agglomération.

Fin mars, une réunion avec la Sté du Tour de France a permis d'arrêter l'ensemble du programme et en particulier le déroulement technique de l'opération aux abords du parcours et dans les zones de départ et d'arrivée à Chamars et Micropolis.

Début avril, un groupe de partenaires se réunira pour lancer la phase opérationnelle de l'opération. Il sera constitué de la CAGB, de la Ville de Besançon, du Conseil Général et du Conseil Régional.

3. Participation CAGB

La participation de la CAGB porterait sur :

1. la prise en charge des pertes d'exploitation pour Ginko le 24/07/04 (budget transport)
2. la participation pour l'organisation du stand à la Foire Comtoise (10 000 €)
3. une prise en charge partielle des investissements nécessaires à l'opération (30 000 € budget grand événement et 120 000 € au titre de la section de fonctionnement)

Pour la transparence budgétaire de cette opération, l'ensemble des dépenses sera géré dans un compte programme spécifique. Un état récapitulatif détaillé sera établi et fourni aux différents partenaires.

Le Conseil Général et le Conseil Régional devraient participer en terme d'investissements directs (subventions) et indirects (réfection d'un pont, mise en place de TER, communication).

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **valide le programme de cet événement 2004**
- **décide de la participation de la CAGB au financement de cette opération en attribuant une subvention de 150 000 € à la Ville de Besançon, coordinatrice de cette opération**
- **autorise M. le Président à signer la convention à intervenir ainsi que toutes les pièces administratives s'y rapportant**
- **participe à l'organisation du stand à la Foire Comtoise pour un montant de 10 000 €, somme qui sera prélevée sur le budget communication**
- **déclare cette opération comme relevant de l'intérêt dépassant manifestement l'intérêt communal**

Pour extrait conforme,

Le Président